

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité de l'établissement et de la présentation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ci-joints ainsi que de tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces documents et renseignements ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. De par leur nature, les états financiers ne sont pas précis, car certains montants qui y sont présentés sont fondés sur des estimations et l'exercice du jugement. Lorsque différentes méthodes existent, la direction a choisi celles qu'elle juge être les mieux adaptées aux circonstances. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le présent rapport annuel sont conformes à ceux qui sont présentés dans les états financiers consolidés.

Nous soussignés, en notre qualité respective de chef de la direction et de chef de la direction financière de Fairfax, fournissons une attestation à l'égard du document d'information annuel déposé auprès de la SEC (Formulaire 40-F), comme l'exige la loi des États-Unis intitulée *Sarbanes-Oxley Act*.

Il appartient au conseil d'administration de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière, et il lui incombe en dernier ressort d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés. Le conseil d'administration exécute ces fonctions principalement par l'entremise de son comité de vérification, qui est indépendant de la direction.

Le comité de vérification est nommé par le conseil d'administration. Il passe en revue les états financiers consolidés et le rapport de gestion, examine le rapport des vérificateurs externes, évalue le caractère adéquat du contrôle interne de la société, y compris l'appréciation faite par la direction mentionnée ci-dessous, examine les honoraires et les frais liés aux services de vérification et recommande au conseil d'administration les vérificateurs indépendants à proposer en vue de leur nomination par les actionnaires. Les vérificateurs indépendants ont librement accès au comité de vérification et le rencontrent afin de discuter de leur travail de vérification, du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des questions de présentation de l'information financière de Fairfax. Le comité de vérification fait part de ses conclusions au conseil d'administration, qui en tient compte au moment d'approuver les états financiers consolidés pour publication à l'intention des actionnaires et en vue de l'appréciation faite par la direction du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière.

La direction a apprécié l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2005 selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace au 31 décembre 2005.

PricewaterhouseCoopers s.r.l., nos vérificateurs, ont vérifié l'appréciation faite par la direction de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2005, tel qu'il est énoncé dans leur rapport qui figure aux présentes.

Le 31 mars 2006

Le président du conseil et chef de la direction,



« V. Prem Watsa »

Le vice-président et chef de la direction financière,



« Greg Taylor »

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Fairfax Financial Holdings Limited

Nous avons vérifié les bilans consolidés ci-joints de Fairfax Financial Holdings Limited (« la société ») aux 31 décembre 2005 et 2004 ainsi que les états consolidés des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2005. Nous avons également vérifié l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2005 selon les critères établis dans le rapport *Internal Control — Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »), ainsi que l'appréciation qu'en a faite la direction, qui figure dans le « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ». La direction de la société est responsable de ces états financiers, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de Fairfax Financial Holdings Limited pour les exercices 2005, 2004 et 2003, une opinion sur l'appréciation faite par la direction au 31 décembre 2005 et une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2005 en nous fondant sur nos vérifications.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société s'entend des politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

Nos vérifications des états financiers de la société ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification des états financiers comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Notre vérification de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, et de l'appréciation qu'en a faite la direction, a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, à tous les égards importants. Notre vérification a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation de l'appréciation qu'en a faite la direction, la mise en œuvre de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne ainsi que la mise en œuvre d'autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos vérifications constituent une base raisonnable à l'expression de nos opinions.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2005 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. De plus, à notre avis, l'appréciation de la direction selon laquelle la société maintenait un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2005 donne une image fidèle de la réalité, à tous les égards importants, selon les critères établis dans le rapport *Internal Control — Integrated Framework* publié par le COSO. En

outre, à notre avis, la société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2005 selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le COSO.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés
Toronto (Ontario)
Le 31 mars 2006

Rapport de l'actuaire

J'ai examiné l'évaluation qu'a faite la direction, dont sa sélection d'hypothèses et de méthodes appropriées, du passif des polices des filiales d'assurance et de réassurance de Fairfax Financial Holdings Limited dans son bilan consolidé au 31 décembre 2005 de même que toute modification s'y rapportant dans l'état consolidé des résultats de l'exercice terminé à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue du Canada.

À mon avis, l'évaluation par la direction est appropriée, à l'exception de ce qui est noté dans le paragraphe suivant, et ses résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.

Conformément à la pratique actuarielle reconnue du Canada, l'évaluation du passif des polices reflète la valeur temps de l'argent. La direction a choisi de ne pas refléter la valeur temps de l'argent dans son évaluation du passif des polices.



Toronto, Canada

Le 7 février 2006

États financiers consolidés

Bilans consolidés

31 décembre 2005 et 2004

	2005	2004 ¹⁾
	<i>(en millions de dollars américains)</i>	
Actif		
Encaisse, placements à court terme et titres négociables	559,0	566,8
Comptes débiteurs et autres	2 380,4	2 346,0
Montant à recouvrer de réassureurs (dont les montants recouvrables sur sinistres réglés – 535,3 \$; 630,2 \$ en 2004)	7 655,6	8 135,5
	<u>10 595,0</u>	<u>11 048,3</u>
<i>Placements de portefeuille</i>		
Encaisse et placements à court terme des filiales (valeur marchande – 4 526,3 \$; 4 047,7 \$ en 2004)	4 526,3	4 047,7
Obligations (valeur marchande – 8 038,4 \$; 7 292,7 \$ en 2004)	8 127,4	7 288,8
Actions privilégiées (valeur marchande – 16,6 \$; 136,4 \$ en 2004)	15,8	135,8
Actions ordinaires (valeur marchande – 2 533,0 \$; 1 957,9 \$ en 2004)	2 099,7	1 678,6
Participation dans Hub, Zenith National et Advent (valeur marchande – 439,1 \$; 450,5 \$ en 2004)	247,8	311,5
Immobilier (valeur marchande – 18,0 \$; 33,5 \$ en 2004)	17,2	28,0
Total (valeur marchande – 15 571,4 \$; 13 918,7 \$ en 2004)	<u>15 034,2</u>	<u>13 490,4</u>
	391,5	378,8
Frais d'acquisition de primes reportés	1 134,3	973,6
Impôts sur les bénéfices futurs	95,7	99,8
Immobilisations corporelles	210,8	228,1
Écart d'acquisition	104,2	112,3
Autres actifs	<u>27 565,7</u>	<u>26 331,3</u>

1) Retraités rétroactivement par suite du changement de convention comptable décrit à la note 6.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Y. P. Watson

Administrateur

A. W. W. W.

Administrateur

	2005	2004 ¹⁾
	<i>(en millions de dollars américains)</i>	
Passif		
Dette de Lindsey Morden	63,9	89,2
Comptes créditeurs et charges à payer	1 150,0	1 122,4
Titres vendus à découvert	700,3	539,5
Fonds retenus à payer à des réassureurs	1 054,4	1 033,2
	<u>2 968,6</u>	<u>2 784,3</u>
Provision pour sinistres non réglés	16 029,2	14 983,5
Primes non acquises	2 429,0	2 368,3
Dette à long terme – emprunts de la société de portefeuille	1 365,3	1 420,9
Dette à long terme – emprunts de filiales	869,3	773,0
Contrepartie d'acquisition à payer	192,1	195,2
Titres privilégiés de fiducie de filiales	52,4	52,4
	<u>20 937,3</u>	<u>19 793,3</u>
Part des actionnaires sans contrôle	<u>753,9</u>	<u>583,0</u>
Capitaux propres		
Actions ordinaires	2 074,5	1 781,8
Autres éléments du capital d'apport	59,4	59,4
Actions privilégiées	136,6	136,6
Bénéfices non répartis	531,4	1 061,9
Compte de change	104,0	131,0
	<u>2 905,9</u>	<u>3 170,7</u>
	<u>27 565,7</u>	<u>26 331,3</u>

1) Retraités rétroactivement par suite du changement de convention comptable décrit à la note 6.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des résultats*Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003*

	2005	2004¹⁾	2003¹⁾
	<i>(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)</i>		
Produits			
Primes brutes souscrites	5 572,0	5 608,8	5 518,6
Primes nettes souscrites	<u>4 705,4</u>	<u>4 786,5</u>	<u>4 448,1</u>
Primes nettes acquises	4 703,8	4 801,5	4 209,0
Intérêts et dividendes	466,1	366,7	330,1
Gains réalisés sur les placements	352,1	248,2	840,2
Gain réalisé au reclassement et au PAPE de Northbridge	-	40,1	5,7
Honoraires de règlement de sinistres	<u>356,2</u>	<u>336,1</u>	<u>328,9</u>
	<u>5 878,2</u>	<u>5 792,6</u>	<u>5 713,9</u>
Charges			
Pertes sur les sinistres	4 387,1	3 610,6	3 240,6
Charges d'exploitation	1 071,2	1 037,6	1 023,4
Commissions, montant net	736,0	827,3	776,1
Intérêts débiteurs	201,5	166,6	147,4
Frais de cession des activités de tiers administrateur de Lindsey Morden	-	13,4	-
	<u>6 395,8</u>	<u>5 655,5</u>	<u>5 187,5</u>
Bénéfice (perte) d'exploitation avant impôts	(517,6)	137,1	526,4
Charge (économie) d'impôts	<u>(66,8)</u>	<u>83,0</u>	<u>191,9</u>
Bénéfice net (perte) avant part des actionnaires sans contrôle	(450,8)	54,1	334,5
Part des actionnaires sans contrôle	<u>(47,1)</u>	<u>(73,9)</u>	<u>(64,5)</u>
Bénéfice net (perte)	<u>(497,9)</u>	<u>(19,8)</u>	<u>270,0</u>
Bénéfice net (perte) par action	(30,72) \$	(2,16) \$	18,55 \$
Bénéfice net (perte) dilué par action	(30,72) \$	(2,16) \$	18,23 \$
Dividendes en espèces versés par action	1,40 \$	1,40 \$	0,98 \$

1) Retraités rétroactivement par suite du changement de convention comptable décrit à la note 6.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des capitaux propres

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

	2005	2004 ¹⁾	2003 ¹⁾
	<i>(en millions de dollars américains, sauf les données par action)</i>		
Actions ordinaires –			
Actions à droit de vote subalterne au début de l'exercice	1 778,0	1 506,2	1 531,9
Émissions au cours de l'exercice	299,8	299,7	-
Achats au cours de l'exercice	(7,1)	(27,9)	(25,7)
Actions à droit de vote subalterne à la fin de l'exercice	<u>2 070,7</u>	<u>1 778,0</u>	<u>1 506,2</u>
Actions à droit de vote multiple au début et à la fin de l'exercice	3,8	3,8	3,8
Actions ordinaires	<u>2 074,5</u>	<u>1 781,8</u>	<u>1 510,0</u>
Autres éléments du capital d'apport au début de l'exercice	59,4	62,7	-
Émission de débentures convertibles de premier rang	-	-	62,7
Achats de débentures convertibles de premier rang	-	(3,3)	-
Autres éléments du capital d'apport à la fin de l'exercice	<u>59,4</u>	<u>59,4</u>	<u>62,7</u>
Actions privilégiées –			
Série A au début de l'exercice	51,2	136,6	136,6
Conversion en actions privilégiées de série B	-	(85,4)	-
Série A à la fin de l'exercice	<u>51,2</u>	<u>51,2</u>	<u>136,6</u>
Série B au début de l'exercice	85,4	-	-
Conversion d'actions privilégiées de série A	-	85,4	-
Série B à la fin de l'exercice	<u>85,4</u>	<u>85,4</u>	<u>-</u>
Actions privilégiées	<u>136,6</u>	<u>136,6</u>	<u>136,6</u>
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	1 061,9	1 114,9	873,5
Bénéfice net (perte) de l'exercice	(497,9)	(19,8)	270,0
Excédent sur la valeur attribuée des actions rachetées aux fins d'annulation	(0,3)	(3,6)	(4,9)
Dividendes sur les actions ordinaires	(22,5)	(19,5)	(13,9)
Dividendes sur les actions privilégiées	(9,8)	(10,1)	(9,8)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	<u>531,4</u>	<u>1 061,9</u>	<u>1 114,9</u>
Compte de change au début de l'exercice	131,0	55,1	(297,8)
Incidence du change sur l'actif net libellé en devises libellés en dollars américains et contrats de change à terme, déduction faite des impôts de 25,7 \$ en 2003	(27,0)	75,9	61,5
Compte de change à la fin de l'exercice	<u>104,0</u>	<u>131,0</u>	<u>55,1</u>
Total des capitaux propres	<u>2 905,9</u>	<u>3 170,7</u>	<u>2 879,3</u>

	2005	2004 ¹⁾	2003 ¹⁾
	<i>(en millions de dollars américains, sauf les données par action)</i>		
<u>Nombre d'actions en circulation</u>			
Actions ordinaires –			
Actions à droit de vote subalterne au début de l'exercice	15 342 759	13 151 218	13 391 918
Émissions au cours de l'exercice	1 843 318	2 406 741	-
Achats au cours de l'exercice	<u>(49 800)</u>	<u>(215 200)</u>	<u>(240 700)</u>
Actions à droit de vote subalterne à la fin de l'exercice	17 136 277	15 342 759	13 151 218
Actions à droit de vote multiple au début et à la fin de l'exercice	1 548 000	1 548 000	1 548 000
Droit afférent à des actions détenu par l'entremise d'une participation dans un actionnaire	<u>(799 230)</u>	<u>(799 230)</u>	<u>(799 230)</u>
Actions ordinaires véritablement en circulation à la fin de l'exercice	<u>17 885 047</u>	<u>16 091 529</u>	<u>13 899 988</u>
Actions privilégiées –			
Série A au début de l'exercice	3 000 000	8 000 000	8 000 000
Conversion en actions privilégiées de série B	<u>-</u>	<u>(5 000 000)</u>	<u>-</u>
Série A à la fin de l'exercice	3 000 000	3 000 000	8 000 000
Série B au début de l'exercice	5 000 000	-	-
Conversion d'actions privilégiées de série A	<u>-</u>	<u>5 000 000</u>	<u>-</u>
Série B à la fin de l'exercice	<u>5 000 000</u>	<u>5 000 000</u>	<u>-</u>

1) Retraités rétroactivement par suite du changement de convention comptable décrit à la note 6.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

	2005	2004 ¹⁾	2003 ¹⁾
	<i>(en millions de dollars américains)</i>		
Activités d'exploitation			
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle	(450,8)	54,1	334,5
Amortissement	25,2	42,6	52,1
Impôts sur les bénéfices futurs	(152,3)	5,6	127,0
Gains réalisés sur les placements	(352,1)	(288,3)	(845,9)
	<u>(930,0)</u>	<u>(186,0)</u>	<u>(332,3)</u>
Augmentation (diminution) :			
Provision pour sinistres non réglés	951,5	333,2	759,5
Primes non acquises	17,7	(122,4)	235,7
Comptes débiteurs et autres	4,8	(182,3)	257,4
Montant à recouvrer de réassureurs	533,3	565,7	(793,5)
Fonds retenus à payer à des réassureurs	18,6	(76,5)	141,6
Comptes créditeurs et charges à payer	23,2	(319,2)	59,8
Autres	8,4	98,1	63,5
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>627,5</u>	<u>110,6</u>	<u>391,7</u>
Activités d'investissement			
Placements – achats	(6 198,2)	(6 883,2)	(11 280,6)
– ventes	5 503,7	4 610,9	14 483,6
Vente (achat) de titres négociables	(263,4)	1,4	6,6
Vente des actions de Zenith National	218,5	127,6	-
Achat d'actions d'Advent	(34,1)	-	-
Achat d'immobilisations	(20,5)	(37,0)	(29,9)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	(52,0)	(33,7)	18,7
Produit net du reclassement et du PAPE de Northbridge	-	104,8	148,9
Cession des activités de tiers administrateur de Lindsey Morden	-	(22,2)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(846,0)</u>	<u>(2 131,4)</u>	<u>3 347,3</u>
Activités de financement			
Émission d'actions à droit de vote subalterne	299,8	299,7	-
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	(7,4)	(31,5)	(30,6)
Rachat de titres privilégiés de fiducie de filiales	-	(27,4)	(136,0)
Part des actionnaires sans contrôle	112,4	-	-
Émission de titres de créance d'OdysseyRe	125,0	-	225,0
Émission de titres de créance de Crum & Forster	-	-	300,0
Émission de débentures convertibles	-	-	200,0
Dettes à long terme – remboursement	(84,9)	(240,2)	(179,3)
Dettes à long terme – émission	-	308,6	-
Contrepartie d'acquisition à payer	(20,0)	(21,9)	(23,3)
Dettes de Lindsey Morden	(25,3)	71,5	(8,8)
Dividendes sur les actions ordinaires	(22,5)	(19,5)	(13,9)
Dividendes sur les actions privilégiées	(9,8)	(10,1)	(9,8)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>367,3</u>	<u>329,2</u>	<u>323,3</u>
Change	<u>11,9</u>	<u>17,0</u>	<u>31,9</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	<u>160,7</u>	<u>(1 674,6)</u>	<u>4 094,2</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>4 429,7</u>	<u>6 104,3</u>	<u>2 010,1</u>
Trésorerie à la fin de l'exercice	<u>4 590,4</u>	<u>4 429,7</u>	<u>6 104,3</u>

1) Retraités rétroactivement par suite du changement de convention comptable décrit à la note 6.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

La trésorerie est constituée de l'encaisse et des placements à court terme, y compris l'encaisse et les placements à court terme des filiales. Elles ne tiennent toutefois pas compte d'un montant de 216,4 \$ (169,7 \$ au 31 décembre 2004; néant au 31 décembre 2003) au titre de l'encaisse et des placements à court terme des filiales donnés en gage à l'égard de titres vendus à découvert, lequel montant fait l'objet d'une affectation. Les placements à court terme sont facilement convertibles en espèces et viennent à échéance dans trois mois ou moins.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Activités

La société est une société de portefeuille de services financiers qui, par l'entremise de ses filiales, est principalement engagée dans l'assurance et la réassurance incendie, accidents et risques divers (« IARD »), la gestion de placements et la gestion de sinistres.

2. Principales conventions comptables

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs et sur les informations à fournir à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour les périodes couvertes par les états financiers. Les principaux éléments des états financiers faisant l'objet d'une incertitude relative à la mesure comprennent la moins-value durable des placements (note 4), la provision pour sinistres non réglés (note 5), la provision pour réassurance irrécouvrable (note 9) et la valeur comptable des actifs d'impôts futurs (note 10). Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de toutes ses filiales :

Assurance au Canada

Northbridge Financial Corporation (« Northbridge »)

Assurance aux États-Unis

Crum & Forster Holdings Corp. (« C&F »)
Fairmont Specialty Group (« Fairmont »)

Assurance en Asie

Fairfax Asia :

Falcon Insurance Company Limited
First Capital Insurance Limited
Coentreprise ICICI/Lombard (participation de 26,0 %)

Autres filiales

Hamblin Watsa Investment Counsel Ltd. (« Hamblin Watsa ») (gestion de placements)

Lindsey Morden Group Inc. (« Lindsey Morden ») (gestion de sinistres)

Réassurance

Odyssey Re Holdings Corp. (« OdysseyRe »)

Filiales de liquidation de sinistres et autres filiales

Filiales de liquidation de sinistres aux États-Unis :
TIG Insurance Company (« TIG »)

Filiales de liquidation de sinistres en Europe :

nSpire Re Limited (« nSpire Re »)
RiverStone Insurance (UK) Limited (« RiverStone (UK) »)

RiverStone Managing Agency
Syndicate 3500

Réassurance de groupe :

CRC (Bermuda) Reinsurance Limited (« CRC (Bermuda) »)

Wentworth Insurance Company Ltd. (« Wentworth »)
Conservation des activités de nSpire Re aux États-Unis

Toutes les filiales sont en propriété exclusive, à l'exception d'OdysseyRe, dans laquelle la société détient une participation de 80,1 % (80,8 % en 2004), de Northbridge, dans laquelle la société détient une participation de 59,2 % (59,2 % en 2004) et de Lindsey Morden, dans laquelle la société détient une participation de 81,0 % (75,0 % en 2004). La société a une participation de 25,9 % (26,1 % en 2004) dans Hub International Limited (« Hub »), et de 46,8 % (46,8 % en 2004) dans Advent Capital (Holdings) PLC (« Advent »), lesquelles sont comptabilisées à la valeur de consolidation. La société a aussi une participation de 10,3 % (24,4 % en 2004) dans Zenith National Insurance Corp. (« Zenith National ») qui est comptabilisée à la valeur d'acquisition, puisque la société n'a pas la capacité d'exercer une influence notable sur Zenith National.

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les résultats des sociétés acquises ne sont inclus qu'à partir de la date d'acquisition. Les désinvestissements sont inclus jusqu'à la date de cession.

Primes

Les primes d'assurance et de réassurance sont uniformément comptabilisées en résultat sur la durée des polices afférentes.

Frais d'acquisition de primes reportés

Certains frais d'acquisition de primes d'assurance, notamment les commissions des courtiers et les taxes sur les primes, sont reportés dans la mesure où ils sont jugés recouvrables, et portés aux résultats à mesure que les primes sont acquises. La recouvrabilité ultime des frais d'acquisition de primes reportés est déterminée sans égard aux revenus de placement.

Placements

Les obligations sont inscrites au coût après amortissement, l'amortissement de l'escompte ou de la prime étant calculé selon la méthode du rendement à l'échéance. Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont inscrites au coût. Les placements immobiliers sont inscrits au coût. En cas de moins-value durable d'un placement, la valeur de celui-ci est ramenée à la valeur de réalisation nette estimative. Ces réductions de valeur sont reflétées dans les gains réalisés (pertes) sur les placements.

Provision pour sinistres non réglés

Les provisions pour sinistres non réglés sont établies selon la méthode de cas, au fur et à mesure qu'ils sont déclarés. Dans le cas de la réassurance, la provision pour sinistres non réglés est fondée sur des rapports et des estimations de cas individuels reçus de sociétés cédantes. Les estimations sont examinées régulièrement et mises à jour dès que de l'information supplémentaire sur les sinistres estimés est connue, et tous ajustements qui en découlent sont portés aux résultats. Une provision est également constituée pour le calcul effectué par la direction des facteurs qui influent sur l'évolution des sinistres, dont les sinistres subis mais non déclarés, à partir du volume d'activité en cours et des résultats historiques des sinistres.

Conversion de devises

Les établissements des filiales de la société (en particulier celles du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni) sont autonomes. En conséquence, les actifs et les passifs des filiales dont les éléments ne sont pas libellés en dollars américains sont convertis aux taux de change de la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains ou pertes nets latents découlant de la conversion sont reportés et inscrits dans les capitaux propres.

Par le passé, avant que la société établisse que sa monnaie fonctionnelle serait le dollar américain, et ce, en date du 1^{er} janvier 2004, elle concluait à l'occasion des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change auquel étaient exposés ses investissements nets dans des établissements américains autonomes. Ces contrats étaient convertis aux taux de change de la fin de l'exercice et inscrits dans les capitaux propres. Les contrats restants ont été résiliés en 2003.

Écart d'acquisition

La société évalue la valeur comptable de l'écart d'acquisition à partir des flux de trésorerie actualisés sous-jacents et des résultats d'exploitation de ses filiales. Une perte de valeur sera portée aux résultats s'il est établi que l'écart d'acquisition a subi une dépréciation. La direction a comparé la valeur comptable des soldes d'écart d'acquisition au 31 décembre 2005 et les justes valeurs estimatives des activités sous-jacentes et a conclu que l'écart d'acquisition n'avait pas subi de dépréciation. Les justes valeurs estimatives sont sensibles aux projections de flux de trésorerie et aux taux d'actualisation utilisés dans l'évaluation et, en particulier, à la capacité des activités au Royaume-Uni de Lindsey Morden d'atteindre leurs prévisions de bénéfice et de flux de trésorerie en 2006 et au cours des exercices suivants.

L'écart d'acquisition négatif découlant d'une acquisition réalisée au cours d'un exercice est constaté à titre d'élément extraordinaire dans l'état consolidé des résultats.

Réassurance

La société présente les soldes de réassurance de tiers pour un montant brut dans le bilan afin d'indiquer l'ampleur du risque de crédit lié à la réassurance par des tiers et ses obligations envers les titulaires de polices et les présente pour un montant net dans l'état des résultats afin d'indiquer les effets de sa rétention des primes souscrites.

La société obtient des garanties d'indemnisation de la part du vendeur ou souscrit une réassurance en excédent de sinistres auprès de réassureurs afin de limiter son risque de perte découlant de faits nouveaux défavorables touchant les réserves ou les montants à recouvrer des réassureurs à l'égard des réserves que détenaient les sociétés acquises avant leur acquisition par la société, afin de limiter son risque de perte découlant de faits nouveaux futurs défavorables touchant les sinistres à liquidation lente ou d'autres sinistres dont l'issue pourrait être imprévisible, et afin de protéger son capital. En ce qui concerne les traités de réassurance en excédent de sinistres (autres que les garanties d'indemnisation fournies par le vendeur), la société verse habituellement une prime au réassureur à mesure que les pertes découlant de faits nouveaux défavorables sont cédées en vertu du traité. La société comptabilise la prime et le recouvrement à l'égard de la réassurance connexe dans l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel le risque de perte lié à des faits nouveaux défavorables est cédé au réassureur.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices reflètent les conséquences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment du règlement de l'actif ou du passif.

Régimes de retraite

Les obligations au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite sont établies par calculs actuariels selon la méthode de répartition des services et intègrent les meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de rémunération futurs, aux autres hausses de coûts, à l'âge du départ à la retraite des employés et à d'autres facteurs actuariels.

Le rendement attendu des actifs du régime est calculé en fonction de leur juste valeur.

Les gains (pertes) actuariels reflètent l'écart entre le taux de rendement à long terme réel et le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime pour la période ou des changements dans les hypothèses actuarielles utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations ou de la juste valeur des actifs du régime, selon le montant le plus élevé, est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs.

Le coût des services passés découlant de modifications de régime est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Modifications comptables futures

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié trois nouvelles normes, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, Couvertures et Résultat étendu, que la société adoptera à compter du 1^{er} janvier 2007.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation – Tous les actifs et passifs financiers de la société seront comptabilisés à la juste valeur dans son bilan consolidé, sauf les créances et les passifs financiers non négociables, qui seront comptabilisés au coût après amortissement. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les actifs et les passifs financiers qui sont détenus à des fins de transaction continueront d'être inscrits dans l'état consolidé des résultats. Les gains et les pertes latents sur les actifs financiers détenus comme disponibles à la vente seront inscrits dans le cumul les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés et seront ensuite inscrits dans l'état consolidé des résultats. Tous les dérivés seront comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

Couvertures – Dans une couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture sera contrebalancée dans l'état consolidé des résultats par la variation de la juste valeur de l'élément couvert se rapportant au risque couvert. Dans une couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur du dérivé dans une mesure efficace sera inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif ou le passif couvert ait une incidence sur l'état consolidé des résultats, auquel moment la variation connexe de la juste valeur du dérivé sera également inscrite dans l'état consolidé des résultats. Toute inefficacité de couverture sera inscrite dans l'état consolidé des résultats.

Cumul des autres éléments du résultat étendu – Les gains et les pertes latents sur des actifs financiers classifiés comme disponibles à la vente, les montants de change non réalisés découlant d'un établissement étranger autonome et les variations de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie seront inscrits dans l'état du cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient constatés dans l'état consolidé des résultats. Le cumul des autres éléments du résultat étendu fera partie des capitaux propres.

L'incidence transitoire de ces nouvelles normes dépend des positions non réglées de la société, des stratégies de couverture et de l'instabilité du marché au moment de la transition. Toutefois, ces normes permettent habituellement l'alignement des PCGR du Canada et des PCGR des États-Unis. Les effets des PCGR des États-Unis sont détaillés dans la note sur le rapprochement avec les PCGR des États-Unis de la société (note 20).

3. Encaisse, placements à court terme et titres négociables

L'encaisse, les placements à court terme et les titres négociables sont les suivants :

	2005	2004
Encaisse et placements à court terme	278,8	534,6
Encaisse détenue par Crum & Forster (y compris néant dans un compte d'intérêts entiercé (16,3 \$ en 2004))	1,7	17,1
Titres négociables	278,5	15,1
	<u>559,0</u>	<u>566,8</u>

Les titres négociables comprennent des actions et des obligations de sociétés d'une juste valeur de 284,5 \$ (15,1 \$ en 2004).

4. Information sur les placements

Les placements de portefeuille comprennent les éléments du tableau suivant. Les justes valeurs estimatives des titres de créance et des actions privilégiées et ordinaires sont fondées sur les valeurs à la cote.

	2005				2004			
	Valeur comptable	Montant brut des gains latents	Montant brut des pertes latentes	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Montant brut des gains latents	Montant brut des pertes latentes	Juste valeur estimative
Encaisse et placements à court terme des filiales	3 788,9	-	-	3 788,9	3 476,3	-	-	3 476,3
Encaisse et placements à court terme des filiales donnés en gage à l'égard de titres vendus à découvert	737,4	-	-	737,4	571,4	-	-	571,4
Obligations								
Canada – État	1 345,1	87,2	(2,2)	1 430,1	693,6	49,6	-	743,2
– obligations d'État données en gage à l'égard de titres vendus à découvert	84,7	4,7	-	89,4	82,7	2,6	-	85,3
– sociétés	185,4	33,0	-	218,4	275,6	16,4	(0,1)	291,9
États-Unis – État	4 574,4	4,9	(143,6)	4 435,7	4 379,9	31,2	(193,0)	4 218,1
– obligations d'État données en gage à l'égard de titres vendus à découvert	184,0	-	(1,5)	182,5	78,8	-	(1,6)	77,2
– sociétés	1 400,4	27,5	(100,8)	1 327,1	1 227,1	148,5	(66,7)	1 308,9
Autres pays – État	316,8	9,0	(6,3)	319,5	371,1	22,0	-	393,1
– sociétés	36,6	0,5	(1,4)	35,7	180,0	4,6	(9,6)	175,0
Actions privilégiées								
Canada	15,8	0,8	-	16,6	135,8	0,6	-	136,4
Actions ordinaires								
Canada	273,9	95,7	(5,4)	364,2	340,0	100,8	(5,8)	435,0
États-Unis	854,1	47,3	(43,2)	858,2	511,1	48,2	(58,2)	501,1
Autres pays	971,7	353,7	(14,8)	1 310,6	827,5	210,7	(16,4)	1 021,8
Participation dans Hub, Zenith National et Advent	247,8	191,3	-	439,1	311,5	139,0	-	450,5
Immobilier	17,2	0,8	-	18,0	28,0	5,5	-	33,5
	15 034,2	856,4	(319,2)	15 571,4	13 490,4	779,7	(351,4)	13 918,7

Le tableau suivant présente le nombre de mois consécutifs durant lesquels les titres ont été en position de perte latente, en date du 31 décembre 2005.

	Moins de 12 mois			Plus de 12 mois			Total		
	Juste valeur estimative	Montant brut des pertes latentes	Nombre de titres	Juste valeur estimative	Montant brut des pertes latentes	Nombre de titres	Juste valeur estimative	Montant brut des pertes latentes	Nombre de titres
Obligations									
Canada – État	420,2	(2,2)	2	-	-	-	420,2	(2,2)	2
États-Unis – État	4 107,9	(144,4)	36	15,8	(0,7)	5	4 123,7	(145,1)	41
– sociétés	328,5	(50,1)	47	630,3	(50,7)	18	958,8	(100,8)	65
Autres pays – État	193,6	(6,3)	7	-	-	-	193,6	(6,3)	7
– sociétés	12,0	(1,4)	2	-	-	-	12,0	(1,4)	2
Actions ordinaires									
Canada	78,0	(5,4)	5	-	-	-	78,0	(5,4)	5
États-Unis	439,6	(43,2)	8	-	-	-	439,6	(43,2)	8
Autres pays	171,4	(14,3)	8	2,8	(0,5)	4	174,2	(14,8)	12
Total	5 751,2	(267,3)	115	648,9	(51,9)	27	6 400,1	(319,2)	142

La direction a passé en revue l'information actuellement disponible sur les placements dont la juste valeur estimative est inférieure à la valeur comptable au 31 décembre 2005. Les titres de créance dont la valeur comptable dépasse la valeur marchande devraient être détenus jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que leur valeur marchande excède leur valeur comptable. Tous les placements ont été examinés afin de s'assurer que les prévisions de rendement des sociétés visées n'avaient pas changé au point d'affecter défavorablement et de façon durable la valeur marchande de leurs titres. La société a investi dans certains titres de créance à rendement élevé dont la valeur marchande est inférieure à la valeur comptable inscrite par la société. La société a réduit la valeur comptable de ces placements pour refléter les moins-values durables. Les valeurs comptables ont été ramenées à un montant qui, selon l'évaluation de la société, représente la juste valeur sous-jacente des placements lorsque la société est d'avis que la valeur à la cote actuelle ne reflète pas la valeur sous-jacente des placements. Au 31 décembre 2005, la société détenait des obligations qui n'avaient pas une notation de qualité supérieure, dont la valeur comptable totalisait 674,7 \$ (477,3 \$ en 2004), et la valeur à la cote, 644,5 \$ (498,7 \$ en 2004), et à l'égard desquelles le montant brut des gains latents était de 43,1 \$ (69,0 \$ en 2004), et le montant brut des pertes latentes, de 73,2 \$ (47,6 \$ en 2004).

Au 31 décembre 2005, la société avait, comme couverture économique contre un recul des marchés boursiers, vendu à découvert des certificats représentatifs d'actions liés à un indice de Standard & Poor's (« Standard & Poor's Depository Receipts » ou « SPDR ») d'un montant notionnel approximatif de 500,0 \$ et des actions ordinaires d'un montant de 60,3 \$, et elle avait conclu un swap sur rendement total (le « swap ») d'un montant notionnel d'environ 550,0 \$ (ces trois éléments constituant ensemble des couvertures dont le notionnel totalise environ 1 110,3 \$), tel qu'il est décrit dans les deux paragraphes qui suivent. Au 31 décembre 2005, la valeur comptable des actions ordinaires comprises dans le portefeuille de la société totalisait 2 099,7 \$, et leur valeur marchande, 2 533,0 \$.

Simultanément à la vente à découvert de SPDR d'un montant notionnel d'environ 500,0 \$ (400,0 \$ au 31 décembre 2004) et d'actions ordinaires d'un montant de 60,3 \$ (50,0 \$ au 31 décembre 2004), la société a conclu des options d'achat de deux ans (les « options ») afin de limiter à 112,1 \$ (90,0 \$ au 31 décembre 2004) la perte qu'elle pourrait subir à l'achat futur des SPDR et des actions ordinaires. La société est tenue de garantir son obligation d'achat des SPDR, garantie constituée de 521,0 \$ (401,7 \$ au 31 décembre 2004) en espèces et en titres à court terme et de 271,9 \$ (162,5 \$ au 31 décembre 2004) en obligations à la valeur marchande (cette garantie est présentée dans le tableau ci-dessus à titre d'encaisse et de placements à court terme et d'obligations donnés en gage à l'égard de titres vendus à découvert). La garantie donnée à l'égard de l'achat des actions ordinaires vendues à découvert se compose d'espèces d'un montant de 112,3 \$ (70,5 \$ au 31 décembre 2004). Tant l'obligation d'achat de titres vendus à découvert que les options sont inscrites à la juste valeur dans les états financiers consolidés. Dans le bilan consolidé, la juste valeur de l'obligation d'achat des SPDR et des actions ordinaires est comprise dans les titres vendus à découvert, et la juste valeur des options est comprise dans les actions ordinaires.

La société a conclu un swap sur rendement total (le « swap ») dont le notionnel est d'environ 550,0 \$ (450,0 \$ au 31 décembre 2004), en vertu duquel elle reçoit des montants variables correspondant au montant notionnel multiplié par le TIOL. De plus, la société paie ou reçoit des montants fixes correspondant à la variation de la valeur des SPDR, sous-jacent du swap, multipliée par le montant notionnel du swap. Simultanément, la société a conclu une option afin de limiter à 110,0 \$ (90,0 \$ au 31 décembre 2004) la perte qu'elle pourrait subir sur le swap. Des titres à court terme d'un montant de 104,1 \$ (99,2 \$ au 31 décembre 2004) ont été donnés en gage à l'égard du swap. La juste valeur du swap est un passif de 60,5 \$ (44,9 \$ au 31 décembre 2004) et est incluse dans les titres vendus à découvert au bilan consolidé.

La société a aussi acheté des swaps sur défaillance et des bons de vente d'obligations. Ces instruments sont inscrits à la juste valeur de 142,2 \$ (52,5 \$ au 31 décembre 2004) et classés dans les obligations dans le tableau précédent.

Les variations de la juste valeur des opérations décrites ci-dessus et d'autres dérivés ont été inclus dans les gains réalisés sur les placements dans l'état consolidé des résultats de la façon suivante :

	2005	2004	2003
SPDR, actions ordinaires et options connexes	(20,7)	(36,9)	-
Swap et option connexe	(25,8)	(38,2)	-
Swaps sur défaillance	(101,6)	(13,7)	(12,5)
Bons de vente d'obligations et autres	(10,6)	18,1	2,0
Gains (pertes)	<u>(158,7)</u>	<u>(70,7)</u>	<u>(10,5)</u>

Outre les montants communiqués à la note 12, les filiales de la société ont donné en gage (soit directement, soit pour appuyer des lettres de crédit) des espèces et des placements de 2,2 G\$ à l'égard de leurs obligations de règlement de sinistres ou de versement de primes. Ces gages sont donnés dans le cours normal des activités et sont, en général, libérés une fois l'obligation de paiement honorée.

Risque de non-liquidité et de taux d'intérêt

Profil des échéances aux 31 décembre 2005 et 2004 :

	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total 2005
Obligations (valeur comptable)	325,1	674,6	1 154,1	5 973,6	8 127,4
Taux d'intérêt effectif					5,0 %
	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total 2004
Obligations (valeur comptable)	364,4	648,7	874,7	5 401,0	7 288,8
Taux d'intérêt effectif					5,2 %

Les obligations sont classées selon la date d'échéance disponible la plus rapprochée.

Revenus de placement

	2005	2004	2003
Intérêts et dividendes			
Encaisse et placements à court terme	118,5	55,2	51,4
Obligations	313,3	232,0	216,2
Actions privilégiées	3,7	3,7	7,3
Actions ordinaires	52,1	90,4	70,7
	<u>487,6</u>	<u>381,3</u>	<u>345,6</u>
Charges	<u>(21,5)</u>	<u>(14,6)</u>	<u>(15,5)</u>
	<u>466,1</u>	<u>366,7</u>	<u>330,1</u>
Gains réalisés sur placements			
Obligations – gain	291,6	150,8	754,8
– (perte)	(27,7)	(11,2)	(58,0)
Actions privilégiées – gain	-	-	0,1
– (perte)	-	(0,1)	-
Actions ordinaires – gain	266,4	241,5	200,2
– (perte)	(20,0)	(7,0)	(11,6)
Dérivés – gain	66,6	-	-
– (perte)	(15,7)	(6,4)	-
Évaluation à la valeur de marché des dérivés	(158,7)	(70,7)	(10,5)
Rachat de titres de créance	0,5	(27,0)	-
Reclassement et PAPE de Northbridge	-	40,1	5,7
Autres	(4,7)	9,9	(2,8)
Provision pour pertes et moins-values	<u>(46,2)</u>	<u>(31,6)</u>	<u>(32,0)</u>
	<u>352,1</u>	<u>288,3</u>	<u>845,9</u>
Revenu net de placement	<u>818,2</u>	<u>655,0</u>	<u>1 176,0</u>

Les bénéfices (pertes) en capitaux propres de Hub et d'Advent, totalisant 3,7 \$ et (45,1) \$, respectivement, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 (5,5 \$ et 4,1 \$ en 2004; 9,0 \$ et 22,1 \$ en 2003), sont inscrits dans les intérêts et dividendes, sous Actions ordinaires.

5. Provision pour sinistres non réglés

La provision pour sinistres non réglés, les frais de règlement de sinistres et la part des tiers réassureurs à l'égard de ceux-ci est une estimation susceptible de varier, et la variabilité pourrait être importante à court terme. La variabilité est attribuable au fait que les événements affectant le règlement ultime des sinistres n'ont pas eu lieu et peuvent ne pas se produire avant un certain temps. La variabilité peut être causée par la réception d'informations supplémentaires sur les sinistres, par des modifications dans l'interprétation judiciaire des contrats ou de la responsabilité, par des changements importants dans la gravité ou la fréquence des sinistres par rapport aux tendances historiques, par l'élargissement de la couverture d'assurance afin d'y inclure des risques imprévus ou par diverses autres causes. Les estimations reposent principalement sur les résultats historiques de la société. Les méthodes d'estimation utilisées sont

des méthodes que la société estime capables de produire des résultats raisonnables compte tenu de l'information actuelle.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la provision pour sinistres non réglés inscrite aux bilans consolidés aux 31 décembre 2005 et 2004 ainsi que son incidence sur les sinistres non réglés et les frais de règlement de sinistres attribués pour les deux exercices terminés à ces dates.

	2005	2004
Provision pour sinistres non réglés au début de l'exercice, montant net	7 831,9	6 904,9
Incidence du change sur la variation de la provision pour sinistres non réglés	16,8	168,4
Augmentation des pertes et des charges estimatives relatives aux sinistres survenus dans les exercices antérieurs	523,2	340,2
Recouvrement aux termes de la couverture Swiss Re	-	(3,9)
Dotation à la provision au titre des pertes et des charges relatives aux sinistres survenus dans l'exercice écoulé	3 792,9	3 231,9
Montants versés à l'égard de sinistres survenus dans :		
- l'exercice écoulé	(862,1)	(707,7)
- les exercices antérieurs	(2 002,7)	(2 195,2)
Provision pour sinistres non réglés aux 31 décembre de sociétés acquises	<u>38,2</u>	<u>93,3</u>
Provision pour sinistres non réglés à la fin de l'exercice, montant net	9 338,2	7 831,9
Provision pour sinistres non réglés aux 31 décembre de Federated Life	-	26,2
Provision pour sinistres non réglés à la fin de l'exercice, montant net	<u>9 338,2</u>	<u>7 858,1</u>
Majoration de réassurance	<u>6 691,0</u>	<u>7 125,4</u>
Provision pour sinistres non réglés à la fin de l'exercice, montant brut	<u>16 029,2</u>	<u>14 983,5</u>

L'incidence du change sur la variation de la provision pour sinistres non réglés provient principalement de la fluctuation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien et aux monnaies européennes.

Les hypothèses de base formulées dans l'établissement des provisions techniques sont les estimations les plus probables des résultats possibles. Pour les responsabilités liées à l'indemnisation des accidents du travail considérées comme fixes et déterminables, la société a recours au provisionnement d'après les tables et elle actualise ces provisions en utilisant des taux d'intérêt de 3,5 % à 5,0 % et des hypothèses de mortalité types; autrement, la société présente les sinistres sur une base non actualisée.

6. Dette à long terme

Aux 31 décembre, la dette à long terme se compose des soldes suivants :

	2005	2004
Fairfax, billets de premier rang non garantis, à 7,375 %, échéant le 15 mars 2006 ^{1) 2)}	60,6	67,6
Fairfax, titres de créance garantis de 45,7 € à 2,5 %, échéant le 27 février 2007 (dans les faits, titres de créance de 33,6 € à 8 %) ⁵⁾	51,3	54,8
Fairfax, billets de premier rang non garantis, à 6,875 %, échéant le 15 avril 2008 ^{1) 2) 3)}	62,1	62,7
Fairfax, billets de premier rang non garantis, à 7,75 %, échéant le 15 avril 2012 ²⁾	466,4	466,4
Fairfax, billets de premier rang non garantis, à 8,25 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2015 ³⁾	100,0	100,0
Fairfax, billets de premier rang non garantis, à 7,375 %, échéant le 15 avril 2018 ^{1) 3) 4)}	184,2	190,2
Fairfax, billets de premier rang non garantis, à 8,30 %, échéant le 15 avril 2026 ^{2) 3)}	97,6	97,6
Fairfax, billets de premier rang non garantis, à 7,75 %, échéant le 15 juillet 2037 ^{1) 3)}	91,3	105,5
Fairfax, débentures convertibles de premier rang, à 5 %, échéant le 15 juillet 2023 ⁶⁾	137,4	134,2
Fairfax Inc., débenture échangeable, à 3,15 %, échéant le 19 novembre 2009 ⁷⁾	101,0	101,0
TIG, billets non remboursables par anticipation et non garantis de premier rang, à 8,125 %, échéant le 15 avril 2005 ^{1) 2)}	-	27,3
Autres titres de créance – emprunt garanti, à 6,15 %, échéant le 28 janvier 2009	13,4	13,6
Titres de créance à long terme – emprunts de la société de portefeuille	<u>1 365,3</u>	<u>1 420,9</u>
OdysseyRe, billets non remboursables par anticipation et non garantis de premier rang, à 7,49 %, échéant le 30 novembre 2006	40,0	40,0
OdysseyRe, billets de premier rang non garantis, à 6,875 %, échéant le 1 ^{er} mai 2015 ^{1) 8)}	125,0	-
OdysseyRe, débentures de premier rang convertibles, à 4,375 %, échéant le 22 juin 2022 ^{1) 9)}	79,5	109,9
OdysseyRe, billets de premier rang non garantis, à 7,65 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2013 ⁸⁾	225,0	225,0
Crum & Forster, billets de premier rang non garantis, à 10,375 %, échéant le 15 juin 2013	300,0	300,0
Lindsey Morden, débentures non garanties de série B de 125 \$ CA, à 7,0 %, échéant le 16 juin 2008	107,0	104,3
Autres titres de créance à long terme de Lindsey Morden	0,3	0,7
	<u>876,8</u>	<u>779,9</u>
Moins : Débentures de Lindsey Morden détenues par Fairfax	<u>(7,5)</u>	<u>(6,9)</u>
Titres de créance à long terme – emprunts de filiales	<u>869,3</u>	<u>773,0</u>
	<u>2 234,6</u>	<u>2 193,9</u>

1) En 2005, la société ou l'une de ses filiales a réalisé les opérations suivantes relatives à sa dette :

- a) La société a racheté 7,0 \$ de ses billets échéant en 2006, 0,6 \$ de ses billets échéant en 2008, 6,0 \$ de ses billets échéant en 2018 et 14,2 \$ de ses billets échéant en 2037, et elle a remboursé les billets de premier rang de TIG de 27,3 \$ qui arrivaient à échéance pour des paiements en espèces de 50,7 \$.
- b) OdysseyRe a émis des billets de premier rang, à 6,875 % échéant en 2015, d'un capital de 125,0 \$.
- c) OdysseyRe a racheté des débentures de premier rang convertibles à 4,375 % échéant en 2022, d'un capital de 30,4 \$, pour des paiements en espèces de 34,2 \$.

2) En 2004, la société a réalisé les opérations suivantes relatives à sa dette :

- a) échange de billets en cours échéant entre 2005 et 2008 d'un capital de 204,6 \$ contre un versement en espèces de 59,4 \$ (y compris les intérêts courus) et l'émission de billets échéant en 2012 d'un capital de 160,4 \$ (laquelle a été comptabilisée comme une modification de dette);
- b) émission de billets échéant en 2012 d'un capital global de 295,0 \$;
- c) rachat de billets échéant entre 2005 et 2008 et en 2026 d'un capital de 175,5 \$;
- d) échange de billets échéant en 2006 d'un montant en capital de 10,0 \$ contre des billets échéant en 2012 d'un montant en capital de 11,0 \$.

- 3) En 2002, la société a liquidé les swaps afférents à cette dette et reporté le gain qui en a résulté, lequel sera comptabilisé en résultat par amortissement sur la durée restante jusqu'à l'échéance. Le solde non amorti s'élevait à 44,6 \$ au 31 décembre 2005 (54,2 \$ en 2004).
- 4) En 1998, la société a conclu un swap selon lequel elle échangeait une tranche de 125,0 \$ de sa dette échéant en 2018 contre une créance libellée en yens japonais de la même échéance. La société verse des intérêts à un taux fixe de 3,93 % sur 16,5 G¥ et reçoit des intérêts à un taux fixe de 9,2 % sur un notionnel de 125,0 \$. Depuis sa mise en place, cet instrument a généré un montant de 5,3 \$ (une perte de 10,6 \$ en 2004), lequel a été entièrement réglé, à l'exception d'une tranche de 0,4 \$ (0,4 \$ en 2004) exigible de la contrepartie à la fin de l'exercice.
- 5) Garanties par des lettres de crédit.
- 6) Chaque tranche de 1 000 \$ de débentures est convertible dans certaines circonstances en 4,7057 actions à droit de vote subalterne (212,51 \$ l'action). La société peut racheter les débentures à son gré avant le 15 juillet 2008, et provoquer ainsi la conversion, si le cours de l'action est supérieur à 293,12 \$ pendant 20 jours de bourse au cours de toute période de 30 jours de bourse. La société peut racheter les débentures à son gré en tout temps à compter du 15 juillet 2008 et les porteurs de débentures peuvent en exiger le remboursement par la société les 15 juillet 2008, 2013 et 2018. La société peut rembourser les débentures en espèces, en actions à droit de vote subalterne ou selon une combinaison de ces deux modes de remboursement. Conformément aux PCGR du Canada, la société a comptabilisé ces débentures convertibles selon leurs composantes passif et capitaux propres (se reporter à la rubrique « Changement de convention comptable » ci-après). En 2004, la société a racheté aux fins d'annulation 6,5 \$ du capital de ces débentures pour un montant de 6,7 \$ (y compris les intérêts courus).
- 7) En 2004, la société, par l'entremise d'une de ses filiales, a racheté 78,0 \$ du capital des débentures échangeables à 3,15 % échéant en 2010 dans le cadre d'une opération privée. En contrepartie, la filiale a émis 101,0 \$ de nouvelles débentures échangeables à 3,15 % échéant en 2009, lesquelles sont collectivement échangeables contre un nombre global de 4 300 000 actions ordinaires d'OdysseyRe en août 2006 (pour une tranche de 32,9 \$ du capital des nouvelles débentures) et en novembre 2006 (pour une tranche de 68,1 \$ du capital des nouvelles débentures).
- 8) Rachetables au gré d'OdysseyRe en tout temps.
- 9) Rachetables au gré d'OdysseyRe. Chaque détenteur peut, à son gré, exiger d'OdysseyRe qu'elle rachète la totalité ou une partie de cette dette (en espèces ou en actions d'OdysseyRe, au choix d'OdysseyRe) les 22 juin 2007, 2009, 2012 et 2017. Convertibles au gré du détenteur, dans certaines circonstances, en actions ordinaires d'OdysseyRe, selon un rapport de 46,9925 actions d'OdysseyRe par tranche de 1 000 \$ du capital de cette dette (21,28 \$ par action).
- 10) Le 23 septembre 2005, OdysseyRe a conclu une facilité de crédit à trois ans de 150,0 \$ auprès d'un syndicat de prêteurs. Cette facilité a remplacé la facilité de crédit de 90,0 \$ qui était en place.

Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme se sont élevés à 192,9 \$ (160,4 \$ en 2004; 145,9 \$ en 2003). Les intérêts débiteurs sur la dette totale de Lindsey Morden se sont élevés à 8,6 \$ (6,2 \$ en 2004; 1,5 \$ en 2003).

Les remboursements de capital sont exigibles comme suit :

2006	100,6
2007	51,3
2008	161,9
2009	114,4
2010	-
Par la suite	1 806,4

Le 22 février 2006, OdysseyRe a émis des billets de premier rang à taux variable d'un capital de 100,0 \$, vendus en deux tranches : billets de série A, échéant en 2021, d'un capital de 50,0 \$, et billets de série B, échéant en 2016, d'un capital de 50,0 \$.

Changement de convention comptable

Le 1^{er} janvier 2005, la société a adopté, avec application rétroactive, une nouvelle prise de position publiée par l'ICCA, laquelle modifie la comptabilisation de certains instruments financiers qui présentent les caractéristiques d'un passif et d'un instrument de capitaux propres. La nouvelle prise de position exige que les instruments qui peuvent être réglés au gré de l'émetteur par l'émission d'un nombre variable d'instruments de capitaux propres de l'émetteur soient présentés partiellement comme passif plutôt qu'à titre de capitaux propres.

L'adoption de cette prise de position comptable a eu une incidence sur les débentures de premier rang convertibles à 5 % de la société venant à échéance le 15 juillet 2023. La tranche de ces débentures qui était auparavant classée dans les autres éléments du capital d'apport des capitaux propres (à l'exception des 59,4 \$ qui représentent la valeur de l'option des porteurs de convertir les débentures en actions à droit de vote subalterne) a été reclassée dans la dette à long terme. Par conséquent, un versement de 2,0 \$ à l'égard de cet instrument a été inscrit à titre d'intérêts débiteurs, alors qu'avant le changement de convention comptable, ce versement aurait réduit directement les bénéfices non répartis à titre de coût des débentures convertibles. Le montant inscrit au titre de la dette à long terme augmentera sur la durée résiduelle des débentures et atteindra la valeur nominale de celle-ci, soit 193,5 \$, en 2023.

Le retraitement des bilans consolidés déjà présentés a eu comme incidence d'accroître la dette à long terme et d'abaisser les autres éléments du capital d'apport de 38,4 \$ au 31 décembre 2004. Le retraitement des états consolidés des résultats déjà présentés a eu pour conséquence d'augmenter les intérêts débiteurs et d'abaisser le résultat net de 2,0 \$ et de 1,1 \$ pour les exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003, respectivement. Le changement de convention comptable n'a modifié ni le résultat de base par action ni le résultat dilué par action.

7. Titres privilégiés de fiducie de filiales

TIG Holdings a émis des débetures subordonnées de second rang, à 8,597 %, en faveur de TIG Capital Trust (fiducie commerciale d'origine législative, filiale de TIG Holdings) qui, à son tour, a émis des titres de capital obligatoirement rachetables, à 8,597 %, échéant en 2027. En 2004, la société a acquis 27,4 \$ de ces titres privilégiés de fiducie pour une contrepartie d'environ 23,9 \$. Aux 31 décembre 2005 et 2004, des titres privilégiés de fiducie d'un capital de 52,4 \$ étaient en circulation.

8. Capitaux propres

Capital-actions

Capital autorisé

Le capital-actions autorisé de la société est constitué d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries, d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple conférant dix voix par action et d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne conférant une voix par action.

Capital émis

Le capital émis inclut des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne, des actions privilégiées de série A et des actions privilégiées de série B.

Les actions privilégiées de série A sont des actions privilégiées rachetables (au gré de la société) à dividende cumulatif à taux variable (auparavant à taux variable différé) assorties d'un dividende à un taux annuel fondé sur le taux préférentiel, mais jamais inférieur à 5 %, d'un capital déclaré de 25 \$ CA par action.

Les actions privilégiées de série B sont des actions privilégiées rachetables (au gré de la société) à dividende cumulatif à taux fixe, assorties d'un dividende à un taux annuel de 6,5 % jusqu'au 30 novembre 2009 et, par la suite, à un taux annuel fondé sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, et d'un capital déclaré de 25 \$ CA par action.

Opérations sur capitaux propres

- a) Le 5 octobre 2005, la société a émis 1 843 318 actions à droit de vote subalterne à 162,75 \$ l'action, pour un produit net, après frais d'émission (déduction faite des impôts), de 299,8 \$.
- b) Aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités approuvées par la Bourse de Toronto, la société a racheté et annulé 49 800 actions à droit de vote subalterne en 2005 (215 200 en 2004; 240 700 en 2003) à un coût global de 7,4 \$ (31,5 \$ en 2004; 30,6 \$ en 2003), dont une tranche de 0,3 \$ (3,6 \$ en 2004; 4,9 \$ en 2003) a été portée au débit des bénéfices non répartis.
- c) Le 16 décembre 2004, la société a émis 2 406 741 actions à droit de vote subalterne à 124,65 \$ l'action, pour un produit net, après frais d'émission (déduction faite des impôts), de 299,7 \$.
- d) En 2004, certains actionnaires privilégiés ont choisi de convertir 5 000 000 d'actions privilégiées de série A en actions privilégiées de série B à raison de une action pour une action. Le 30 novembre 2009, et tous les cinq ans par la suite, les porteurs d'actions privilégiées de série A et de série B ont le droit de convertir leurs actions en actions de l'autre série.

9. Réassurance

La société suit une politique selon laquelle elle souscrit et réassure les contrats d'assurance et de réassurance, politique qui permet, selon le type de contrat, de limiter en général la responsabilité des filiales d'assurance et de réassurance individuelles à un montant maximum pour un sinistre donné de 10,0 \$ pour OdysseyRe, de 7,5 \$ (à l'exclusion de l'indemnisation des accidents du travail) pour Crum & Forster et de 3,3 \$ pour Northbridge. La réassurance est en général conclue selon un excédent de perte, en diverses couches. Toutefois, la réassurance ne libère pas la société de son obligation principale à l'égard des titulaires de polices.

La société a mis en place des principes directeurs et un processus d'examen pour évaluer la solvabilité des sociétés auxquelles elle cède.

La société constitue des provisions particulières à l'encontre de la réassurance recouvrable de sociétés jugées en difficulté financière. De plus, la société inscrit une provision générale fondée sur l'analyse des recouvrements historiques, le niveau de provision déjà en place et le jugement de la direction quant à la recouvrabilité des montants en jeu. La provision pour pertes se répartit de la façon suivante :

	2005	2004
Spécifique	377,6	385,0
Générale	54,9	149,7
Total	<u>432,5</u>	<u>534,7</u>

Au cours de l'exercice, la société a cédé des primes acquises de 860,1 \$ (862,7 \$ en 2004; 1 350,4 \$ en 2003) et des sinistres subis de 1 522,9 \$ (1 134,8 \$ en 2004; 1 614,3 \$ en 2003).

10. Impôts sur les bénéfices

La charge (le recouvrement) d'impôts sur les bénéfices de la société est la suivante :

	2005	2004	2003
Exigibles	85,5	77,4	64,9
Futurs	(152,3)	5,6	127,0
	<u>(66,8)</u>	<u>83,0</u>	<u>191,9</u>

La charge d'impôts sur les bénéfices diffère de celle qui serait établie au taux d'imposition prévu par la loi, car certaines sources de bénéfice sont exemptes d'impôt ou sont imposées à un taux autre que celui prévu par la loi. Le rapprochement des impôts sur les bénéfices au taux d'impôt prévu par la loi et de la charge d'impôts sur les bénéfices au taux d'imposition effectif dans les états financiers est récapitulé dans le tableau suivant :

	2005	2004	2003
Charge (recouvrement) d'impôts au taux d'imposition prévu par la loi	(187,0)	50,3	193,2
Revenus de placement non imposables	(20,2)	(19,7)	(18,8)
Écart de taux d'imposition sur les pertes subies (les bénéfices gagnés) à l'extérieur du Canada	86,6	32,3	(6,2)
Change	0,6	20,1	-
Modification du taux d'imposition à l'égard d'impôts sur les bénéfices futurs	-	-	(14,2)
Avantage fiscal non constaté des pertes	45,3	-	37,9
Autres, y compris les écarts permanents	7,9	-	-
Charge (recouvrement) d'impôts	<u>(66,8)</u>	<u>83,0</u>	<u>191,9</u>

Les impôts sur les bénéfices futurs de la société sont les suivants :

	2005	2004
Pertes d'exploitation et pertes en capital	658,5	556,3
Actualisation des sinistres	298,7	288,5
Provision pour primes non acquises	88,3	85,5
Frais d'acquisition de primes reportés	(88,4)	(88,5)
Provision pour créances douteuses	22,0	21,7
Placements et autres	155,2	110,1
Impôts sur les bénéfices futurs	<u>1 134,3</u>	<u>973,6</u>

La société dispose de reports prospectifs de pertes d'environ 1 014,2 \$ aux États-Unis qui expirent tous après 2018, de reports prospectifs de pertes d'environ 359,3 \$ au Canada qui expirent de 2006 à 2015, de reports prospectifs de pertes de 232,6 \$ en Irlande qui n'ont aucune date d'expiration et de reports prospectifs de pertes de 323,6 \$ au Royaume-Uni qui n'ont aucune date d'expiration. La majeure partie des soldes d'impôts futurs se rapporte aux activités américaines.

La direction passe continuellement en revue l'évaluation des impôts sur les bénéfices futurs et ajuste la provision pour moins-value, au besoin, pour tenir compte de leur réalisation prévue. Au 31 décembre 2005, elle avait comptabilisé une provision pour moins-value de 99,9 \$ (54,6 \$ en 2004), dont une tranche de 49,2 \$ est liée aux pertes de Lindsey Morden et une tranche de 50,7 \$ est liée aux pertes subies principalement au Royaume-Uni et en Irlande. La direction s'attend à ce que ces impôts sur les bénéfices futurs se réalisent dans le cours normal des activités.

11. Obligations légales

Les bénéfices non répartis de la société consistent en grande partie en bénéfices non répartis des filiales d'assurance et de réassurance. Ces dernières sont assujetties à certaines obligations et restrictions en vertu de leur loi respective sur les sociétés d'assurance, y compris des exigences de capital minimum et des restrictions en matière de dividendes. La part de la société des dividendes versés en 2005 par les filiales se chiffre à 121,7 \$.

12. Éventualités et engagements

Le 7 septembre 2005, la société a annoncé la réception d'une citation à comparaître provenant de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC ») dans laquelle cette dernière demande que soient produits des documents concernant toute opération à l'égard de produits d'assurance ou de réassurance non traditionnels conclue par les entités faisant partie du groupe consolidé et tout produit d'assurance et de réassurance non traditionnel offert par les entités faisant partie de ce groupe. Le 26 septembre 2005, la société a annoncé la réception d'une autre citation à comparaître provenant de la SEC dans le cadre de son enquête à l'égard de ces produits d'atténuation des pertes, dans laquelle cette dernière demande que soient produits des documents concernant toute opération à l'égard des titres de la société, la rémunération versée pour ces opérations et le volume des opérations ou le cours de ces titres.

La société avait annoncé, le 24 juin 2005, que sa filiale Fairmont avait reçu une citation à comparaître de la SEC, dans laquelle cette dernière demandait que soient produits des documents concernant toute opération sur des produits d'assurance non traditionnels conclue avec General Re Corporation ou des sociétés affiliées de celle-ci. Le bureau du procureur des États-Unis pour le Southern District de New York examine les documents transmis à la SEC et participe à l'enquête à ce sujet. La société fait preuve de collaboration dans le cadre de ces demandes. Elle a préparé des présentations et fourni des documents à l'intention de la SEC et du bureau du procureur des États-Unis, et ses employés, y compris les hauts dirigeants, se sont présentés ou ont été priés de se présenter à des entretiens menés par ces instances.

La société et son président et chef de la direction, M. Prem Watsa, ont reçu une citation à comparaître de la SEC, liée à la réponse à une question posée le 10 février 2006 lors de la conférence téléphonique pour les investisseurs, au sujet de la revue des contrats d'assurance limitée de la société. À l'automne 2005, Fairfax et ses filiales ont préparé et fourni à la SEC une liste de certains contrats d'assurance limitée et d'autres contrats comportant des clauses non traditionnelles de toutes les sociétés du groupe Fairfax. Dans le cadre du processus d'information et de clôture de l'exercice 2005, Fairfax et ses filiales ont passé en revue à l'interne tous les contrats figurant sur la liste fournie à la SEC ainsi que d'autres contrats, selon ce qu'elles jugeaient pertinent.

Il est possible que d'autres organismes gouvernementaux et autorités chargées de l'application des lois cherchent à examiner l'information liée à ces questions ou que la société, ou d'autres parties avec lesquelles elle est en relation, notamment ses clients et ses actionnaires, reçoivent directement des demandes d'information ou fassent l'objet d'autres enquêtes de la part de ces organismes. Ces enquêtes se poursuivent et la société continue de répondre aux demandes d'information de la SEC et du bureau du procureur des États-Unis. La société n'est pas en mesure actuellement de prévoir l'issue de ces enquêtes ni leur incidence ultime sur ses états financiers, incidence qui pourrait s'avérer importante et négative.

Les filiales de la société sont défendeurs dans diverses poursuites en dommages-intérêts et ont été désignées comme tiers dans d'autres poursuites. Le risque non assuré n'est pas jugé important eu égard à la situation financière de la société.

Outre les lettres de crédit garanties mentionnées à la note 4, au 31 décembre 2005, des lettres de crédit totalisant 450,0 \$ avaient été émises à la demande de la société et données en gage à l'égard des soldes de réassurance des filiales, lesquels se rapportent tous à la réassurance intersociétés entre filiales. Ces lettres de crédit sont garanties par les actifs détenus en fiducie découlant des primes versées pour la couverture d'assurance de la société qui est, en fin de compte, réassurée auprès d'une filiale de Swiss Re, ainsi que par les intérêts qui s'y rapportent. En cas de défaut, les prêteurs peuvent faire que cette couverture soit commutée, et obtenir ainsi l'accès aux actifs susmentionnés.

Au 31 décembre 2005, OdysseyRe avait donné en gage et déposé auprès de Lloyd's des billets du Trésor américain d'un montant d'environ 188,8 \$ (110,0 £) pour le compte d'Advent. Depuis la clôture de l'exercice 2005, une tranche de 65,2 \$ (38,0 £) de ces fonds donnés en gage a été remplacée par des fonds d'Advent, réduisant le montant donné en gage et déposé par OdysseyRe à 123,6 \$ (72,0 £). nSpire Re avait auparavant donné des actifs en gage à Lloyd's pour le compte d'Advent aux termes d'une convention de financement datée de novembre 2000 intervenue avec Advent, selon laquelle les fonds servent à soutenir les activités de souscription d'Advent pour les années de souscription 2001 à 2005. Advent est responsable de toute perte découlant de l'utilisation de ces fonds aux fins du soutien de ses activités de souscription.

Une filiale de Lindsey Morden doit 62,3 \$ (72,8 \$ CA) (78,3 \$ en 2004 (105,0 \$ CA)) aux termes d'une facilité de crédit à terme non renouvelable et non garantie. Fairfax a prorogé sa lettre de soutien envers Lindsey Morden pour demander que soit prolongée de deux ans cette facilité de crédit.

La société peut, dans certaines circonstances, être forcée de prendre en charge des prêts consentis à des dirigeants et à des administrateurs de la société et de ses filiales par des banques à charte canadiennes et totalisant 9,5 \$ (9,3 \$ en 2004), à l'égard desquels 214 186 (214 186 en 2004) actions à droit de vote subalterne de la société d'une valeur marchande à la fin de l'exercice de 30,8 \$ (36,1 \$ en 2004) ont été données en gage par les emprunteurs à titre de sûreté.

La société a aussi des régimes d'achat d'actions subalternes ou l'équivalent destinés aux dirigeants de la société de portefeuille et de ses filiales, assortis de périodes d'acquisition de droits pouvant atteindre dix ans depuis la date d'attribution. Au 31 décembre 2005, 245 858 (237 853 en 2004) actions à droit de vote subalterne avaient été achetées aux termes des régimes à un coût de 54,1 \$ (51,6 \$ en 2004).

Les actions pour les régimes précités sont achetées sur le marché libre. Les coûts de ces régimes sont amortis dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. L'amortissement de l'exercice à l'égard de ces régimes s'est élevé à 6,7 \$ (10,5 \$ en 2004; 7,7 \$ en 2003).

13. Régimes de retraite

Les filiales de la société offrent à leurs salariés divers régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite. Ces régimes comprennent des régimes à prestations déterminées, qui s'appuient sur différentes dates d'évaluation entre le 30 septembre 2005 et le 31 décembre 2005, et des régimes à cotisations déterminées. Les tableaux ci-dessous illustrent la situation de capitalisation des régimes de retraite de la société et les montants comptabilisés dans ses états financiers consolidés pour les régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite aux 31 décembre 2005 et 2004.

	Régimes de retraite à prestations déterminées		Régimes d'avantages complémentaires de retraite	
	2005	2004	2005	2004
Obligation au titre des prestations constituées :				
Solde au début de l'exercice	431,7	357,0	64,9	58,9
Coût des services rendus au cours de l'exercice	14,3	13,3	3,6	1,8
Coût financier	22,9	21,4	3,4	3,5
Pertes actuarielles	80,0	25,9	(0,3)	4,3
Prestations versées	(10,0)	(10,2)	(5,2)	(4,6)
Modifications des régimes	0,1	2,0	-	(0,6)
Perte (gain) de change	(25,7)	22,3	0,7	1,6
Solde à la fin de l'exercice	<u>513,3</u>	<u>431,7</u>	<u>67,1</u>	<u>64,9</u>
Juste valeur des actifs des régimes :				
Solde au début de l'exercice	387,1	325,1	-	-
Rendement des actifs des régimes	41,6	29,6	-	-
Cotisations patronales	13,0	20,4	3,9	3,5
Cotisations salariales	1,8	2,0	1,3	1,1
Prestations versées	(10,0)	(10,2)	(5,2)	(4,6)
Gain (perte) de change	(22,9)	20,2	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>410,6</u>	<u>387,1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Situation de capitalisation des régimes – excédent (déficit)				
Perte actuarielle nette non amortie	(102,7)	(44,6)	(67,1)	(64,9)
Coût des services passés non amorti	91,2	38,2	12,5	13,7
Coût des services passés non amorti	1,7	2,6	(7,9)	(9,0)
Obligations transitoires non amorties	(9,5)	(10,8)	9,2	10,3
Actif (passif) au titre des prestations constituées	<u>(19,3)</u>	<u>(14,6)</u>	<u>(53,3)</u>	<u>(49,9)</u>
Composition des actifs du régime :				
Titres à revenu fixe	274,4	227,7	-	-
Titres de participation	107,5	124,5	-	-
Placements immobiliers	20,4	18,7	-	-
Autres	8,3	16,2	-	-
	<u>410,6</u>	<u>387,1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Régimes dont les obligations au titre des prestations constituées excèdent la juste valeur des actifs :

	Régimes de retraite à prestations déterminées		Régimes d'avantages complémentaires de retraite	
	2005	2004	2005	2004
Obligation au titre des prestations constituées	(513,3)	(335,4)	(67,1)	(64,9)
Juste valeur des actifs des régimes	410,6	278,9	-	-
	<u>(102,7)</u>	<u>(56,5)</u>	<u>(67,1)</u>	<u>(64,9)</u>

Charges comptabilisées au cours de l'exercice :

	Régimes de retraite à prestations déterminées		Régimes d'avantages complémentaires de retraite	
	2005	2004	2005	2004
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations salariales	12,5	11,3	2,3	0,7
Coût financier	22,9	21,4	3,4	3,5
Rendement réel des actifs des régimes	(41,6)	(29,6)	-	-
Pertes actuarielles	80,0	25,9	(0,3)	4,3
Modifications des régimes	0,1	2,0	-	(0,6)
Composantes des charges au titre des prestations futures avant ajustements pour tenir compte de la nature à long terme de ces charges	<u>73,9</u>	<u>31,0</u>	<u>5,4</u>	<u>7,9</u>
Ajustements pour tenir compte de la nature à long terme des charges au titre des prestations futures :				
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	18,8	8,9	-	-
Écart entre les (gains actuariels) pertes actuarielles constaté(e)s pour l'exercice et les (gains actuariels) pertes actuarielles découlant de l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	(74,7)	(16,5)	1,9	(3,8)
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications actuarielles des régimes pour l'exercice	0,9	-	(1,1)	(0,3)
Amortissement des obligations transitoires	(1,3)	(1,3)	1,1	1,1
	<u>(56,3)</u>	<u>(8,9)</u>	<u>1,9</u>	<u>(3,0)</u>
Charges des régimes à prestations déterminées	<u>17,6</u>	<u>22,1</u>	<u>7,3</u>	<u>4,9</u>

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régimes de retraite à prestations déterminées		Régimes d'avantages complémentaires de retraite	
	2005	2004	2005	2004
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre :				
Taux d'actualisation	4,9 %	5,5 %	5,3 %	5,8 %
Taux de croissance de la rémunération	4,3 %	4,3 %	4,0 %	4,7 %
Charges au titre des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre :				
Taux d'actualisation	5,5 %	5,8 %	5,9 %	6,0 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	6,2 %	6,6 %	-	-
Taux de croissance de la rémunération	4,3 %	4,3 %	4,0 %	4,7 %

Le total des charges comptabilisées pour les régimes à prestations déterminées de la société pour l'exercice est de 18,5 \$ (16,0 \$ en 2004).

14. Contrats de location-exploitation

Les engagements minimums futurs globaux au 31 décembre 2005 au titre des contrats de location-exploitation ayant trait à des locaux, à du matériel roulant et à du matériel pour diverses échéances allant jusqu'à dix ans sont les suivants :

2006	72,0
2007	62,4
2008	49,8
2009	37,4
2010	30,5
Par la suite	141,6

15. Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé après déduction des dividendes sur les actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif à taux variable de série A et les actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif à taux fixe de série B.

Le nombre moyen pondéré d'actions en 2005 a été de 16 529 218 (13 898 948 en 2004; 14 024 338 en 2003).

Le calcul du bénéfice dilué par action en 2003 comprend l'incidence de la conversion des débetures convertibles en 941 140 actions ordinaires. En 2005 et en 2004, cette conversion avait un effet antidilutif.

16. Acquisitions et désinvestissements

Exercice terminé le 31 décembre 2005

Le 21 octobre 2005, OdysseyRe a émis 2,0 millions d'actions privilégiées de série A à 8,125 % et 2,0 millions d'actions privilégiées de série B à taux variable pour un produit net de 97,5 \$. Les actions privilégiées de série A et de série B ont une valeur liquidative privilégiée de 25,00 \$ l'action. Une filiale de la société a souscrit 530 000 actions privilégiées de série A et 70 000 actions privilégiées de série B. Au 31 décembre 2005, 200 000 actions privilégiées de série A avaient été vendues sans gain ni perte.

Le 6 octobre 2005, OdysseyRe a mobilisé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne pris ferme, un montant net de 102,1 \$ au moyen de l'émission de 4,1 millions d'actions ordinaires à un prix d'émission de 24,96 \$ l'action. La société a acheté 3,1 millions des actions émises, ce qui a ramené son pourcentage de participation dans OdysseyRe de 80,4 % à 80,1 %. La clôture de cette émission d'actions a eu lieu le 12 octobre 2005.

Pour chacune des opérations d'OdysseyRe mentionnées ci-dessus, le financement obtenu auprès de parties non liées a été inscrit au bilan, dans la part des actionnaires sans contrôle.

Le 31 août 2005, Lindsey Morden a conclu son placement de droits de souscription, émettant du fait 7 791 712 actions à droit de vote subalterne à un prix de 4,25 \$ CA l'action. Le produit net de cette émission, qui s'est élevé à 27,1 \$ (32,2 \$ CA) déduction faite des frais d'émission, a servi au remboursement d'une partie des emprunts de 105,0 M\$ CA d'une filiale de Lindsey Morden en vertu d'une facilité de crédit à terme non renouvelable et non garantie échéant le 31 mars 2006. La société a exercé tous les droits qui ont été émis en sa faveur et a ainsi acheté 7 154 628 actions à droit de vote subalterne pour un coût de 25,6 \$ (30,4 \$ CA), ce qui a fait passer son pourcentage de participation dans Lindsey Morden de 75,0 % à 81,0 %.

Le 2 août 2005, des filiales de la société ont vendu 2,0 millions d'actions ordinaires de Zenith National à 66,00 \$ l'action. L'opération, dont le produit net s'est élevé à 132,0 \$, a donné lieu à un gain réalisé avant impôts de 79,1 \$. Le 23 septembre 2005, des filiales de la société ont vendu 157 524 actions ordinaires supplémentaires de Zenith National à 63,70 \$ l'action et des débetures convertibles en actions ordinaires de Zenith National d'une valeur nominale de 30,0 \$ pour un produit net de 86,5 \$. Cette opération s'est traduite par un gain réalisé avant impôts de 52,3 \$. Ces deux opérations ont ramené la participation de la société dans Zenith National de 24,4 % à 10,3 % à la fin de l'exercice. Après la fin de l'exercice, les filiales de la société ont

vendu les 3,8 millions d'actions ordinaires restantes (total ajusté d'après un fractionnement d'actions à raison de trois pour deux) de Zenith National à un prix de 50,38 \$ l'action, opération qui s'est traduite par un produit net de 193,8 \$ et a donné lieu à un gain réalisé avant impôts de 119,4 \$.

Le 3 juin 2005, Advent a effectué un appel public à l'épargne pris ferme, dont le produit brut a totalisé 118,4 \$ (65,0 £), dans le cadre duquel elle a émis des actions à 0,64 \$ (35 pence) l'action, pour un produit brut de 72,9 \$ (40,0 £), et des titres de créance, pour un produit brut de 45,5 \$ (25,0 £). Dans le cadre de cette émission, les actions ont été inscrites au Alternative Investments Market de la London Stock Exchange. La société a maintenu son pourcentage de participation dans Advent à 46,8 % grâce à un achat proportionnel de ces actions, pour un coût total de 34,1 \$ (18,7 £).

Après la fin de l'exercice, Advent a mobilisé 51,5 \$ (30,0 £) supplémentaires en émettant des actions à 0,34 \$ (20 pence) l'action. La société a procédé à un achat proportionnel des actions au coût de 24,0 \$ (14,0 £), maintenant ainsi son pourcentage de participation dans Advent à 46,8 %.

Le 29 décembre 2004, la société a convenu d'acquérir la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Compagnie de Réassurance d'Île de France (« Corifrance »), société de réassurance française, pour un montant de 59,8 \$ (44,0 €) payable le 7 avril 2005. Au 11 janvier 2005 (date de l'acquisition), la juste valeur des actifs et des passifs acquis se chiffrait à 122,2 \$ (89,9 €) et à 62,4 \$ (45,9 €), respectivement. L'acquisition n'a donné lieu à aucun écart d'acquisition. De plus, le vendeur a accepté de dégager la société de toute responsabilité, jusqu'à concurrence du prix d'achat, en cas d'évolution défavorable des réserves nettes acquises.

Exercice terminé le 31 décembre 2004

Le 15 novembre 2004, OdysseyRe a acquis Overseas Partners U.S. Reinsurance Company, société de réassurance dont le siège est situé dans l'État du Delaware, pour une contrepartie de 43,0 \$. La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge s'élevait à 237,8 \$ et à 194,8 \$ respectivement. Ainsi, aucun écart d'acquisition n'a été inscrit.

Des filiales de la société ont vendu 3,1 millions d'actions ordinaires de Zenith National à 43 \$ l'action, dans le cadre d'un appel public à l'épargne pris ferme dont la clôture a eu lieu le 30 juillet 2004. Cette opération a donné lieu à un gain réalisé avant impôts, déduction faite des frais, de 40,9 \$.

Le 18 mai 2004, la société a inscrit un gain réalisé avant impôts de 40,1 \$ (53,5 \$ CA) à la vente de 6,0 millions d'actions ordinaires de sa filiale Northbridge dans le cadre d'un reclassement pris ferme à un prix de 25,60 \$ CA l'action, opération qui a donné lieu à un produit net de 104,8 \$ (146,0 \$ CA) et a ramené la participation de la société dans Northbridge de 71,0 % à 59,2 %.

Le 14 mars 2004, Lindsey Morden a conclu la vente de ses activités américaines de tiers administrateur de sinistres pour une contrepartie en espèces de 22,0 \$ de Lindsey Morden. Cette cession d'activités s'est soldée par l'inscription d'une charge de 13,4 \$, composée d'une perte à la cession des activités de 3,6 \$ et d'autres passifs connexes de 9,8 \$, dont des frais de résiliation de baux.

Exercice terminé le 31 décembre 2003

Le 28 mai et le 10 juin 2003, Northbridge, société de portefeuille canadienne détentrice de Lombard Canada Ltée, de Compagnie d'assurances Commonwealth, de Markel Compagnie d'assurance du Canada et de Federated Holdings of Canada Ltd., et de leurs filiales respectives, a émis un total de 14 740 000 actions ordinaires dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne (PAPE) au prix de 15 \$ CA (10,82 \$ US) l'action. Le produit net (déduction faite des frais d'émission) a été de 148,9 \$ (206,4 \$ CA). À la suite de l'émission, Fairfax détenait 36,1 millions (soit 71,0 %) des actions ordinaires de Northbridge. Fairfax a comptabilisé un gain de 5,7 \$ (8,0 \$ CA) à la vente effective d'une participation de 29,0 % dans Northbridge; ce gain est inclus dans les gains réalisés sur les placements à l'état consolidé des résultats.

Le 30 mai 2003, Lindsey Morden a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de RSKCo Services, Inc. (« RSKCo »), société de gestion de sinistres aux États-Unis. Le prix d'acquisition à payer était de 10,1 \$, et la juste valeur de l'actif acquis, y compris l'écart d'acquisition d'environ 4,7 \$, et du passif pris en charge était, dans les deux cas, de 37,7 \$.

Le 3 mars 2003, la société a acheté 4,3 millions d'actions ordinaires en circulation supplémentaires d'OdysseyRe au prix de 18,15 \$ l'action, ce qui a fait passer sa participation dans cette dernière de 73,8 % à 80,6 %. À titre de contrepartie, la société a émis des billets d'une échéance de sept ans, portant intérêt au taux de 3,15 %, pouvant être échangés en novembre 2004 et en février 2005 contre le nombre d'actions d'OdysseyRe qu'elle a achetées.

17. Contrepartie d'acquisition à payer

Le 16 décembre 2002, la société a acquis la participation financière de 72,5 % de Xerox dans TRG, société de portefeuille d'International Insurance Company (« IIC »), en échange de paiements sur les 15 prochaines années de 424,4 \$ (203,9 \$ au 16 décembre 2002 selon un taux d'actualisation de 9,0 % par année), soit quelque 5,0 \$ à verser par trimestre de 2003 à 2017 et quelque 128,2 \$ à verser le 16 décembre 2017. Au moment de cette acquisition, les actions sans droit de vote de Xerox ont été modifiées pour les rendre obligatoirement rachetables aux prix mentionnés ci-dessus et pour éliminer la participation de Xerox des activités d'IIC. De plus, une obligation contractuelle directe de la société a été effectivement créée en faveur de Xerox. Le 16 décembre 2002, TIG a fusionné avec IIC.

18. Informations sectorielles

La société est une société de portefeuille de services financiers qui, par l'entremise de ses filiales, est principalement active dans les assurances IARD sur une base d'assurance directe et de réassurance. Le secteur des activités de liquidation de sinistres comprend nSpire Re (qui réassure entièrement les activités de liquidation de sinistres du Royaume-Uni et du monde entier, principalement par l'intermédiaire de RiverStone (UK)) et de la société américaine de liquidation de sinistres constituée à la fusion de TIG et d'IIC et combinée à Old Lyme. Les activités britanniques et internationales de liquidation de sinistres ont réassuré leurs portefeuilles de réassurance auprès de nSpire Re afin de fournir des services consolidés de placement et de gestion des liquidités, le groupe RiverStone conservant l'entière responsabilité de tous les autres aspects des activités. Le secteur des activités de liquidation de sinistres, formé de CRC (Bermuda) (activités canadiennes), de Wentworth (activités internationales) et de nSpire Re (activités américaines), comprend la réassurance de groupe qui consiste à souscrire et à conserver des activités d'assurance souscrites par d'autres filiales de Fairfax. La société fournit aussi des services de règlement, d'évaluation et de gestion des sinistres.

	Canada			États-Unis			Europe et Extrême-Orient		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Produits									
Primes nettes acquises	891,0	835,7	625,0	57,4	76,9	55,2	10,8	26,4	23,0
Assurance – Canada	-	-	-	1 053,1	1 027,6	991,7	-	-	-
– É.-U.	-	-	-	-	-	-	68,2	57,8	37,2
– Asie	50,9	46,2	40,5	1 335,9	1 381,6	1 221,6	900,4	893,0	703,0
Réassurance	221,4	154,9	173,5	68,7	277,0	86,2	46,0	24,4	252,1
	1 163,3	1 036,8	839,0	2 515,1	2 763,1	2 354,7	1 025,4	1 001,6	1 015,3
Activités de liquidation de sinistres et réassurance de groupe									
Intérêts et dividendes									
Gains réalisés									
Honoraires de règlement de sinistres									
Répartition des produits	24,7 %	21,6 %	19,9 %	53,5 %	57,5 %	56,0 %	21,8 %	20,9 %	24,1 %
Bénéfice (perte) avant impôts									
Résultats de souscription									
Assurance – Canada	125,9	105,9	40,3	(45,3)	9,2	2,4	(12,4)	0,4	9,6
– É.-U.	-	-	-	(9,1)	(55,0)	(27,1)	-	-	-
– Asie	-	-	-	-	-	-	4,8	4,7	1,5
Réassurance	1,6	3,7	3,4	(393,3)	(42,9)	17,3	(2,8)	82,4	40,3
	127,5	109,6	43,7	(447,7)	(88,7)	(7,4)	(10,4)	87,5	51,4
Intérêts et dividendes	67,4	61,2	57,1	228,5	217,3	146,4	49,5	22,9	16,8
Bénéfice d'exploitation	194,9	170,8	100,8	(219,2)	128,6	139,0	39,1	110,4	68,2
Gains réalisés (pertes)	106,4	34,7	67,2	212,1	140,2	312,7	(2,2)	7,3	284,1
	301,3	205,5	168,0	(7,1)	268,8	451,7	36,9	117,7	352,3
Activités de liquidation de sinistres et réassurance de groupe	41,5	11,6	-	(394,8)	(119,3)	(136,2)	(288,2)	(85,9)	26,2
Règlement de sinistres	(18,4)	(16,4)	(17,4)	(0,7)	(18,4)	(28,1)	28,4	22,6	27,7
Intérêts débiteurs	-	-	-	(62,9)	(58,8)	(31,4)	-	-	-
Frais généraux du siège social et autres frais	(14,6)	(8,3)	(4,4)	(27,5)	(20,8)	(13,8)	(2,4)	(2,8)	-
	309,8	192,4	146,2	(493,0)	51,5	242,2	(225,3)	51,6	406,2
Éléments d'actif sectoriels									
Assurance	3 380,7	2 683,1	2 373,8	6 728,6	6 577,9	6 293,6	320,9	326,3	234,0
Réassurance	145,3	169,7	135,3	6 597,1	5 407,4	5 266,5	1 321,7	1 457,2	960,6
Activités de liquidation de sinistres et réassurance de groupe	463,4	464,9	516,6	4 787,1	5 083,6	5 605,0	2 676,7	2 984,3	2 705,2
Règlement de sinistres	37,7	43,4	27,3	36,0	33,3	53,2	253,9	282,3	270,7
Frais généraux du siège social	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	4 027,1	3 361,1	3 053,0	18 148,8	17 102,2	17 218,3	4 573,2	5 050,1	4 170,5
	14,6 %	12,8 %	12,2 %	65,8 %	65,0 %	68,8 %	16,6 %	19,2 %	16,7 %
Amortissement	7,4	11,1	16,4	13,0	18,5	26,2	4,8	13,0	9,5

	Frais généraux du siège social et autres frais			Total		
	2005	2004	2003	2005	2004 ¹⁾	2003
Produits						
Primes nettes acquises	-	-	-	959,2	939,0	703,2
Assurance – Canada	-	-	-	1 053,1	1 027,6	991,7
– É.-U.	-	-	-	68,2	57,8	37,2
– Asie	-	-	-	2 287,2	2 320,8	1 965,1
Réassurance	-	-	-	336,1	456,3	511,8
	-	-	-	4 703,8	4 801,5	4 209,0
Activités de liquidation de sinistres et réassurance de groupe						
Intérêts et dividendes				446,1	366,7	330,1
Gains réalisés				352,1	288,3	845,9
Honoraires de règlement de sinistres				356,2	336,1	328,9
				5 878,2	5 792,6	5 713,9
Répartition des produits						
Bénéfice (perte) avant impôts						
Résultats de souscription						
Assurance – Canada	-	-	-	68,2	115,5	52,3
– É.-U.	-	-	-	(9,1)	(55,0)	(27,1)
– Asie	-	-	-	4,8	4,7	1,5
Réassurance	-	-	-	(394,5)	43,2	61,0
	-	-	-	(330,6)	108,4	87,7
Intérêts et dividendes	-	-	-	345,4	301,4	220,3
Bénéfice d'exploitation	-	-	-	14,8	409,8	308,0
Gains réalisés (pertes)	(22,0)	(19,5)	(129,4)	294,3	162,7	534,6
	(22,0)	(19,5)	(129,4)	309,1	572,5	842,6
Activités de liquidation de sinistres et réassurance de groupe	-	-	-	(641,5)	(193,6)	(110,0)
Règlement de sinistres	-	-	-	9,3	(12,2)	(17,8)
Intérêts débiteurs	(122,8)	(94,5)	(108,3)	(185,7)	(153,3)	(139,7)
Frais généraux du siège social et autres frais	35,7	(44,4)	(30,5)	(8,8)	(76,3)	(48,7)
	(109,1)	(158,4)	(268,2)	(517,6)	137,1	526,4
Éléments d'actif sectoriels						
Assurance	-	-	-	10 430,2	9 587,3	8 901,4
Réassurance	-	-	-	8 064,1	7 034,3	6 362,4
Activités de liquidation de sinistres et réassurance de groupe	-	-	-	7 927,2	8 532,8	8 826,8
Règlement de sinistres	-	-	-	327,6	359,0	351,2
Frais généraux du siège social	816,6	817,9	576,5	816,6	817,9	576,5
	816,6	817,9	576,5	27 565,7	26 331,3	25 018,3
	3,0 %	3,0 %	2,3 %			
Amortissement	-	-	-	25,2	42,6	52,1

1) Retraités rétroactivement par suite du changement de convention comptable décrit à la note 6.

Les revenus d'intérêt et de dividende des secteurs de l'assurance au Canada, de l'assurance aux États-Unis, de l'assurance en Asie et de la réassurance s'élèvent à 65,7 \$, à 105,0 \$, à 7,5 \$ et à 167,2 \$ respectivement (60,9 \$, 81,3 \$, 2,9 \$ et 156,3 \$ respectivement en 2004) (50,8 \$, 76,1 \$, 0,7 \$ et 92,7 \$ respectivement en 2003).

Les gains réalisés des secteurs de l'assurance au Canada, de l'assurance aux États-Unis, de l'assurance en Asie et de la réassurance s'établissent à 104,0 \$, à 106,9 \$, à 1,0 \$ et à 104,4 \$ respectivement (22,6 \$, 85,0 \$, néant et 74,6 \$ respectivement en 2004) (67,2 \$, 308,8 \$, 3,8 \$ et 284,1 \$ respectivement en 2003).

Les intérêts débiteurs des secteurs de l'assurance au Canada, de l'assurance aux États-Unis, de l'assurance en Asie et de la réassurance sont de néant, de 32,9 \$, de néant et de 30,0 \$ respectivement (néant, 33,2 \$, néant et 25,6 \$ respectivement en 2004) (néant, 18,7 \$, néant et 12,7 \$ respectivement en 2003).

Les primes par secteur géographique sont établies selon la domiciliation des diverses filiales et du principal risque sous-jacent de l'entreprise.

Les frais généraux du siège social et autres frais comprennent les intérêts débiteurs de la société et les frais généraux du siège social. Les actifs du siège social comprennent l'encaisse et les placements à court terme et divers autres actifs de la société de portefeuille.

19. Juste valeur

L'information sur la juste valeur des instruments financiers de la société, notamment les instruments dont la juste valeur diffère de la valeur comptable figurant dans les états financiers au 31 décembre 2005, comprend :

	Renvoi à la note	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Titres négociables de la société de portefeuille	3	278,5	284,5
Placements de portefeuille	4	15 034,2	15 571,4
Titres vendus à découvert	4	700,3	700,3
Dette à long terme	6	2 234,6	2 198,6
Titres privilégiés de fiducie de filiales	7	52,4	42,2
Contrepartie d'acquisition à payer	17	192,1	192,1

Les montants ci-dessus ne comprennent pas la juste valeur des secteurs d'activité sous-jacents. Alors que les montants de juste valeur visent à donner une estimation des montants auxquels les instruments pourraient être échangés dans des opérations courantes entre des parties consentantes, certains des instruments financiers de la société ne disposent pas d'un marché immédiat où ils peuvent être négociés. Par conséquent, ces instruments sont évalués selon une approche de continuité de l'exploitation. L'information sur la juste valeur de la provision pour sinistres non réglés et le montant à recouvrer de réassureurs n'est pas déterminable.

Ces justes valeurs n'ont pas été reflétées dans les états financiers.

20. Rapprochement avec les PCGR des États-Unis

Les états financiers consolidés de la société ont été établis conformément aux PCGR du Canada, qui diffèrent à certains égards de ceux qui sont applicables aux États-Unis, tel qu'il est décrit ci-après.

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003, les différences importantes entre le bénéfice net consolidé selon les PCGR du Canada et le bénéfice net consolidé selon les PCGR des États-Unis sont les suivantes :

- a) Selon les PCGR du Canada, les recouvrements à l'égard de certains traités de réassurance en excédent de taux de sinistre (y compris avec Swiss Re) protégeant Fairfax, Crum & Forster et TIG sont inscrits simultanément à la cession des sinistres encourus. Selon les PCGR des États-Unis, ces recouvrements, qui sont considérés comme réassurance rétroactive, sont inscrits jusqu'à concurrence du montant de primes payées, et l'excédent des passifs cédés sur les primes payées est inscrit comme un gain reporté. Le gain reporté est comptabilisé en résultat par amortissement sur la période de règlement estimative pendant laquelle la société prévoit toucher les recouvrements et est inscrit dans les comptes créditeurs et les charges à payer.
- b) Les moins-values durables sont portées aux résultats. Une baisse de valeur est généralement considérée comme durable si elle est prolongée et que des facteurs indiquent qu'une récupération est incertaine. Selon les PCGR du Canada, la dévaluation à la juste valeur d'un titre de placement ayant subi une moins-value durable est comptabilisée en résultat. Selon les PCGR des États-Unis, la valeur comptable d'un titre est ramenée à sa valeur à la cote si le titre subit une moins-value durable.

Le tableau ci-après présente le bénéfice net établi conformément aux PCGR des États-Unis :

	2005	2004	2003
Bénéfice net (perte), selon les PCGR du Canada	(497,9)	(19,8)	270,0
Recouvrements (gains reportés) de réassurance rétroactive (note a)	163,8	25,3	(209,4)
Moins-values durables (note b)	27,7	28,1	(49,9)
Autres écarts	(2,0)	(14,4)	1,5
Incidences fiscales	(62,4)	(13,1)	91,0
Bénéfice net (perte), selon les PCGR des États-Unis	(370,8)	6,1	103,2
Autres éléments du résultat étendu ¹⁾	(3,0)	171,0	445,6
Résultat étendu, selon les PCGR des États-Unis	<u>(373,8)</u>	<u>177,1</u>	<u>548,8</u>
Bénéfice net (perte) par action, selon les PCGR des États-Unis	<u>(23,03) \$</u>	<u>(0,29) \$</u>	<u>6,66 \$</u>
Bénéfice net (perte) dilué par action, selon les PCGR des États-Unis	<u>(23,03) \$</u>	<u>(0,29) \$</u>	<u>6,66 \$</u>

1) Comprend la variation de l'évaluation à la valeur de marché, après impôts, des placements de 24,0 \$ (95,1 \$ en 2004; 92,7 \$ en 2003) et la variation du compte de change de (27,0) \$ (75,9 \$ en 2004; 352,9 \$ en 2003).

Bilans consolidés

Au Canada, les placements de portefeuille sont inscrits au coût ou au coût après amortissement, et une provision pour moins-value durable est portée en diminution de celui-ci. Les placements stratégiques comprennent les participations dans Hub et Advent, qui sont comptabilisées à la valeur de consolidation, et la participation dans Zenith, qui est comptabilisée à la valeur d'acquisition. Aux États-Unis, ces placements (sauf ceux qui sont comptabilisés à la valeur de consolidation) sont classés dans les titres disponibles à la vente et inscrits à la valeur marchande avec comptabilisation en capitaux propres des variations de celle-ci.

Comme il est expliqué à la note 6 de bas de page du tableau figurant à la note 6 afférente aux états financiers consolidés, conformément aux PCGR du Canada, la valeur de l'option de conversion des débetures de premier rang convertibles à 5 % de la société est incluse dans le capital d'apport. Conformément aux PCGR des États-Unis, le montant intégral du capital des débetures est inclus dans la dette.

Le tableau ci-après présente les montants des postes du bilan conformément aux PCGR des États-Unis ainsi que les montants individuels lorsqu'ils sont différents de ceux qui sont établis selon les PCGR du Canada :

	2005	2004
Actif		
Placements de portefeuille		
Encaisse et placements à court terme des filiales	3 788,9	3 476,3
Obligations	7 766,5	7 130,2
Actions privilégiées	16,6	136,4
Actions ordinaires	2 533,0	1 957,9
Participations stratégiques	351,0	412,2
Placements (y compris l'encaisse et les placements à court terme des filiales) donnés en gage à l'égard de titres vendus à découvert	<u>1 009,3</u>	<u>733,9</u>
Total des placements de portefeuille	15 465,3	13 846,9
Impôts sur les bénéfices futurs	1 150,2	1 066,3
Écart d'acquisition	263,0	280,2
Tous les autres actifs	<u>11 203,6</u>	<u>11 667,2</u>
Total de l'actif	<u><u>28 082,1</u></u>	<u><u>26 860,6</u></u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 749,7	1 884,3
Titres vendus à découvert	700,3	539,5
Dette à long terme – emprunts de la société de portefeuille	1 424,7	1 480,3
Dette à long terme – emprunts de filiales	869,3	773,0
Tous les autres passifs	<u>19 628,9</u>	<u>18 526,8</u>
Total du passif	24 372,9	23 203,9
Actions obligatoirement rachetables de TRG	192,1	195,2
Part des actionnaires sans contrôle	<u>752,3</u>	<u>583,0</u>
	<u>944,4</u>	<u>778,2</u>
Capitaux propres	<u>2 764,8</u>	<u>2 878,5</u>
	<u><u>28 082,1</u></u>	<u><u>26 860,6</u></u>

Les différences relatives aux capitaux propres consolidés sont les suivantes :

	2005	2004	2003
Capitaux propres, selon les PCGR du Canada	2 905,9	3 170,7	2 879,3
Cumul des autres éléments du résultat étendu	306,5	282,5	187,5
Réduction des autres éléments du capital d'apport	(59,4)	(59,4)	(62,7)
Réduction cumulative du bénéfice net, selon les PCGR des États-Unis	<u>(388,2)</u>	<u>(515,3)</u>	<u>(541,2)</u>
Capitaux propres, selon les PCGR des États-Unis	<u><u>2 764,8</u></u>	<u><u>2 878,5</u></u>	<u><u>2 462,9</u></u>

Le Statement of Financial Accounting Standards No. 130, *Reporting Comprehensive Income*, exige que la société présente les autres éléments du résultat étendu dans un état financier et présente le cumul des autres éléments du résultat étendu dans la section des capitaux propres des états financiers. Selon une nouvelle norme canadienne, ce mode de présentation devra être adopté en 2007 (se reporter aux modifications comptables futures décrites à la note 2). Outre le compte de change, qui est présenté selon les PCGR du Canada, les autres éléments du résultat étendu comprennent les gains et pertes latents sur les placements, comme suit :

	2005	2004	2003
Gain latent sur les placements disponibles à la vente	456,3	420,1	271,1
Impôts sur les bénéfices futurs connexes	(163,8)	(151,6)	(97,7)
Autres	<u>14,0</u>	<u>14,0</u>	<u>14,1</u>
	<u><u>306,5</u></u>	<u><u>282,5</u></u>	<u><u>187,5</u></u>

La réduction cumulative du bénéfice net selon les PCGR des États-Unis était de 388,2 \$ au 31 décembre 2005 et a trait essentiellement au gain reporté sur la réassurance rétroactive (425,5 \$ après impôts), qui est comptabilisé en résultat par amortissement à mesure que les sinistres sous-jacents sont réglés.

Informations à fournir sur les intérêts et les impôts sur les bénéfices versés

Le montant total des intérêts versés au cours des exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003 est de 198,4 \$, de 175,1 \$ et de 140,9 \$ respectivement. Le montant total des impôts sur les bénéfices versés au cours des exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003 est de 102,4 \$, de 132,6 \$ et de 42,9 \$ respectivement.

États des flux de trésorerie

Il n'existe aucune différence significative entre les états des flux de trésorerie établis selon les PCGR des États-Unis et ceux qui sont établis selon les PCGR du Canada.